

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Délibération  
n° 2011.02.017

Création d'un poste  
de conseiller en  
mobilité

**LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE ONZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 janvier 2011**

**Secrétaire de séance** : Zahra SEMANE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Françoise LAMANT à Janine GUINANDIE, Véronique MAUSSET à Dominique THUILLIER, Gilles VIGIER à André LAMY

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

**Excusé(s)** :

Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Nadine GUILLET, Dominique LASNIER, Cyrille NICOLAS

RESSOURCES HUMAINES	Rapporteur : <b>Madame GODICHAUD</b>
---------------------	--------------------------------------

<b>CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER EN MOBILITE</b>
--

La direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire a en charge la politique des transports sur le territoire communautaire qui concerne les transports publics mais également, les nouvelles possibilités offertes par les modes de déplacement alternatifs (auto partage, covoiturage,...) identifiées dans le diagnostic du plan de déplacement urbain.

Ces questions de mobilité sont un des enjeux majeurs des politiques environnementales mais aussi des politiques solidaires et d'urbanisme.

La mise en place d'un système d'auto partage associé au déploiement de bornes de rechargement pour véhicules électriques ainsi que la réflexion sur les plans de déplacement d'entreprise (ou plan de déplacement d'administration, d'établissement scolaire – carapattes / caravélos,...) nécessite donc le recrutement d'un conseiller en mobilité, dont les attributions seraient les suivantes :

- Mise en place et suivi du fonctionnement d'un service d'auto partage sur l'agglomération
- Déploiement et encouragement de l'usage de véhicules électriques (auto, vélo) avec un volet mobilité sociale (projet V+)
- Conseil en mobilité vers les entreprises et administrations pour les déplacements de leurs salariés et mise en place de plan de déplacement entreprise (PDE) ou administration (PDA)
- Etudes et conseils en matière de covoiturage
- Suivi du dossier de système d'information multimodale et de la billettique inter opérable entre exploitants à l'initiative de la région Poitou-Charentes ou à l'échelle de l'agglomération ainsi que des projets régionaux concernant les déplacements
- Représentation technique de l'agglomération dans les réseaux et projets (civinet, climatlantic, réseau régional des conseils en mobilité animé par l'ADEME,...)
- Mise en place et suivi de l'observatoire des déplacements de l'agglomération prévu dans le cadre du plan de déplacement urbain
- Appui ponctuel du chargé de mission transports et déplacement dans la recherche d'une cohérence urbanisme/déplacements

Direction/Service	Création	Nbre
Direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire	Conseiller en mobilité Grade : Ingénieur ou attaché	1

Les crédits nécessaires (32 000€/an charges comprises) seront prévus au BS 2011.

Ce poste pourrait faire l'objet de financement par le biais du projet Climatlantic d'une part et de l'ADEME d'autre part. Une valorisation du poste pourrait également être envisagée au sein du projet « saving cars » si la candidature du GrandAngoulême était retenue.

Vu l'avis favorable de la commission des ressources humaines et des systèmes d'information du 4 janvier 2011,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER**, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, la création d'un poste de conseiller en mobilité.

**DE PREVOIR** la dépense au budget supplémentaire 2011.

**D'AUTORISER** le recrutement d'un agent non titulaire, le cas échéant, sur le poste de conseiller en mobilité (grille indiciaire d'ingénieur ou d'attaché) dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>09 février 2011</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>09 février 2011</b>